

Convocation à l'assemblée générale annuelle virtuelle

de votre Caisse Desjardins d'Argenteuil

Le 20 avril 2026 à 18h30



Le lien pour assister à l'assemblée virtuelle sera disponible le 20 avril 2026 à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisseargenteuil

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en **mode virtuel**. Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres de plein droit seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2025;
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour;
- Prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes).



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez:

- Voter sur la répartition des excédents annuels (ristournes);
- Voter pour les frais afférents au FADM;



Élection par acclamation

4 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 10 février 2026 à 16h00.

Les personnes candidates à un poste au conseil d'administration qui répondent aux conditions d'éligibilité et aux qualités requises par la Loi sur les coopératives de services financiers, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins sont :

SIMON DALLAIRE
DJAMIL FAYCAL MENACEUR
ANDRÉ-PAUL MICHAUD
DENY OUELLETTE

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisseargenteuil

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2025 ainsi que le rapport annuel 2025.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 5 mars 2026

Daniel Pilon, Président